

Défense et sécurité : complémentarité et responsabilités internationales



Lors de l'ouverture des sessions nationales de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'Institut nationale des hautes études de la sécurité et de la justice le 4 octobre 2013 à Paris, **le Premier ministre Jean-Marc Ayrault** a fait le point sur ces deux domaines d'action. Une Direction générale de la sécurité intérieure et un Service central du renseignement territorial seront prochainement créés, pour lutter contre la menace terroriste intérieure dans un contexte international tendu. En outre, la nouvelle Délégation interministérielle à l'intelligence économique est placée sous la juridiction directe du Premier ministre. La protection contre la cybermenace est désormais l'une des priorités de la stratégie française de défense et de sécurité nationale. La cyberdéfense militaire sera dotée d'une chaîne opérationnelle dédiée avec des capacités défensives et offensives accrues. Le projet de loi de programmation militaire (2014-2019), présenté au Parlement, définit trois priorités : protection du territoire et de la population ; maintien de la capacité de dissuasion nucléaire ; capacité d'intervention extérieure. La spécificité du métier des armes implique de

prévenir une « judiciarisation » excessive de l'action militaire, a indiqué le Premier ministre : « *C'est pourquoi nous voulons mieux protéger les militaires agissant dans le cadre spécifique des opérations de combat, sans bien sûr signifier l'impunité des acteurs ni porter atteinte aux droits légitimes des familles* ». De son côté, **le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian** a présenté les grandes lignes de l'exercice budgétaire 2014 au cours d'une conférence de presse tenue le 3 octobre à Paris. Le budget du ministère se monte à 31,4 Md€, comme en 2013. Le chapitre « équipement des forces » atteint 16,5 Md€ (+3,1 % en un an) ainsi répartis : opérations d'armement hors dissuasion, 42 % ; dissuasion, 21 % ; entretien programmé du matériel, 19 % ; petits équipements, 9 % ; infrastructures, 6 % ; études hors dissuasion, 3 %. En 2014, seront livrés ou commandés : des avions ravitailleurs multi-rôles ; des drones moyenne altitude longue endurance ; des pods de désignation laser nouvelle génération pour les Rafale ; des véhicules du programme Scorpion (armée de Terre) ; le 4ème sous-marin nucléaire d'attaque Barracuda ; le satellite franco-italien de télécommunications spatial SICRAL ; 1 frégate multi-missions ; 4 hélicoptères de combat Tigre ; 7 hélicoptères NH90 ; 11 avions de chasse Rafale ; 4 avions de transport A-400 M, dorénavant dénommés « Atlas » ; 60 missiles de croisière navals ; 77 véhicules blindés d'infanterie. Premier employeur de France, le ministère de la Défense va procéder à 17.000 recrutements militaires et civils. Toutefois, 7.881 postes seront supprimés, le 4ème Régiment de dragons sera dissous et 2 sites de l'armée de l'Air seront fermés.

Loïc Salmon

IHEDN : vision présidentielle de la défense et de ses moyens

DCRI : anticiper les menaces futures

Cyberdéfense : perspectives européennes